



Mon employeur refuse de me payer mon dernier mois de travail

Par **karim**, le **01/09/2011** à **22:34**

Bonjour, rnrnJ'ai été embauché le 23 mai 2011 en CDI avec une période d'essai de 3 mois en tant que VRP multicarte. rnrnLe contrat de travail stipule que le fixe de 850€ est du seulement si une vente est réalisé das le mois. rnrnJ'ai contracté 3 ventes en juin 2011 , 4 en juillet 2011 et malheureusement aucune en Aout. rnrnEst ce vraiment légale de ne pas me rémunéré sachant que j'ai travaillé plus de 10 heures par jour pour cette société et que j'ai même travaillé le samedi alors que ça n'était pas prévu sur le contrat ? rnrnAi-je un recours ? rnrnPs : Mon collègue est dans la même situation que moi rnrnMerci d'avance pour vos réponses rnrnCordialement rnrn06.79.51.67.37

Par **pat76**, le **03/09/2011** à **15:05**

Bonjour rnrnJuste un conseil, exposez votre situation à l'inspection du travail. Si vous travaillez et que vous n'êtes pas rémunéré, c'est illégal. rnrnQue votre collègue agisse de même.